



GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Conseil de communauté du **24 juin 2013**

Délibération n° 2013-3979

commission principale : développement économique

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Lyon_Ville de l'Entrepreneuriat (L_VE) - Attribution d'une subvention à l'Association de gestion de la pépinière d'entreprises Carco pour son programme d'actions 2013

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Service développement local

Rapporteur : Monsieur le Vice-Président Kimelfeld

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 14 juin 2013

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 26 juin 2013

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Guillemot, MM. Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mmes Dognin-Sauze, Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Mme Laurent, M. Vesco, Mme Frih, MM. Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Appell, Ariagno, Augoyard, Balme, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B., Mme Bocquet, M. Bolliet, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Brolquier, Buffet, Mme Cardona, MM. Chabert, Chabrier, Mme Chevallier, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Galliano, Genin, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Havard, Huguet, Imbert, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Mme Laval, MM. Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Mme Lépine, M. Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Louis, Martinez, Morales, Muet, Nissanian, Ollivier, Mmes Perrin-Gilbert, Pesson, MM. Petit, Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Réale, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Serres, Suchet, Terrot, Touraine, Uhlrich, Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yéréman.

Absents excusés : Mme Domenech Diana (pouvoir à M. Plazzi), MM. Buna (pouvoir à M. Charles), Charrier (pouvoir à Mme Besson), Crédoz (pouvoir à M. Darne J.), Mme Peytavin (pouvoir à M. Claisse), MM. Rivalta (pouvoir à M. Longueval), Albrand (pouvoir à Mme Ghemri), Mmes Bailly-Maitre (pouvoir à M. Jacquet), Chevassus-Masia (pouvoir à Mme Yéréman), M. Fleury (pouvoir à M. Bousson), Mme Hamdiken-Ledesert (pouvoir à M. Nissanian), MM. Lyonnet (pouvoir à M. Vergiat), Millet (pouvoir à M. Lévêque), Mme Rabatel (pouvoir à M. Kimelfeld), M. Thévenot (pouvoir à M. Petit), Mme Tifra (pouvoir à M. Martinez), MM. Touléron (pouvoir à M. Fournel), Turcas (pouvoir à M. Buffet).

Absents non excusés : M. Barge, Mmes Bab-Hamed, Pallega, M. Thivillier.

Conseil de communauté du 24 juin 2013**Délibération n° 2013-3979**

commission principale : développement économique

objet : **Lyon_Ville de l'Entrepreneuriat (L_VE) - Attribution d'une subvention à l'Association de gestion de la pépinière d'entreprises Carco pour son programme d'actions 2013**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Service développement local

Le Conseil,

Vu le rapport du 5 juin 2013, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

La pépinière d'entreprises Carco a ouvert ses portes en octobre 2001 sur la Commune de Vaulx en Velin. Fruit d'un partenariat entre la Ville de Vaulx en Velin, la Communauté urbaine de Lyon, l'Ecole nationale des travaux publics de l'Etat (ENTPE), l'Ecole d'architecture de Lyon et la société GIRUS, la pépinière a pour objectif d'accueillir et d'accompagner, durant les 2 premières années d'activité, de jeunes entreprises en démarrage en mettant à leur disposition des locaux aménagés (19 bureaux répartis sur environ 600 mètres carrés), du matériel et des services mutualisés ainsi qu'un conseil personnalisé. Elle est gérée sous forme associative par l'association de gestion de la pépinière d'entreprises Espace Carco.

Du fait de son implantation, la pépinière bénéficie du dispositif de suivi mis en place par la Ville de Vaulx en Velin pour les créateurs d'entreprises s'installant sur la zone franche urbaine.

Le dispositif d'accompagnement se traduit par un entretien individuel obligatoire trimestriel (conseils de gestion sur la base de tableaux de bord). Les entrepreneurs sont également libres de solliciter des rendez-vous complémentaires selon leurs besoins.

En parallèle, et en partenariat avec les autres pépinières de l'agglomération lyonnaise, les entrepreneurs hébergés peuvent bénéficier de formations collectives (programme d'appui à la création d'entreprises -PLACE-, financé par la Région Rhône-Alpes).

a) - Objectifs

Depuis 2004, la Communauté urbaine met en œuvre une politique globale dans le domaine de l'entrepreneuriat. C'est un levier important pour garantir le renouvellement du tissu économique local et le développement de l'emploi sur l'agglomération.

La Communauté urbaine intervient en tant que coordinateur, promoteur et principal financeur du réseau Lyon_Ville de l'entrepreneuriat (L_VE) en concertation avec ses partenaires regroupés au sein de "Grand Lyon, l'esprit d'entreprise".

Les ambitions du réseau L_VE pour la période 2012-2014 sont de continuer à mettre l'entrepreneur au cœur de son action et de mobiliser le territoire pour maintenir et développer un cadre favorable à l'entrepreneuriat et à la croissance des jeunes entreprises. L'accessibilité, l'efficacité et la qualité de l'offre de services du réseau contribuent à faire de Lyon une référence européenne en matière d'entrepreneuriat. Le réseau s'engage à soutenir chaque entrepreneur par une offre de proximité et souhaite faire émerger les entrepreneurs à potentiel, notamment dans le cadre des filières d'excellence du territoire.

La stratégie de la Communauté urbaine auprès des pépinières généralistes, éléments structurants du soutien à la création d'entreprise au niveau local et outil de redynamisation du territoire, est de les accompagner dans le développement de leurs services et la progression qualitative de ceux-ci pour s'inscrire dans le cadre de la norme AFNOR relative aux pépinières d'entreprises.

C'est dans cet objectif que la Communauté urbaine souhaite renouveler son soutien à la pépinière d'entreprises Espace Carco, située sur le territoire de la Conférence locale des maires Rhône amont, membre de L_VE.

b) - Compte-rendu des actions réalisées au titre de l'année 2012 et bilan

Par délibération n° 2012-3262 du 8 octobre 2012, le Conseil de communauté a attribué une subvention de fonctionnement d'un montant de 20 000 € au profit de l'association de gestion de la pépinière d'entreprises Carco pour son action 2012.

Le bilan de l'activité de la pépinière Carco, dans le cadre de ce financement, est le suivant :

4 entrées en pépinière et 7 sorties ont été comptabilisées en 2012 et 14 porteurs de projets orientés vers les autres structures du réseau L_VE. Ce sont donc 27 entreprises qui ont été accompagnées sur la période, dont 20 entreprises hébergées sur site. Parmi les 20 entreprises hébergées, une a moins d'un an, 9 ont entre un et 2 ans, 4 ont entre 2 et 3 ans, une a entre 3 et 4 ans, et 5 plus de 4 ans. Le taux d'occupation au 31 décembre 2012 est de 80 %. Enfin, 37 personnes sont en activité (gérants et salariés) et le taux de pérennité des créateurs accompagnés à 3 ans est de 77 % et à 5 ans de 86 %.

Les actions poursuivies par la pépinière Carco présentent un bilan satisfaisant par rapport aux prévisions initiales. Le nombre d'entreprises accompagnées est supérieur aux prévisions initiales (27 entreprises accompagnées contre 25 prévues), le taux de pérennité est conforme.

Les missions d'accueil et d'accompagnement de jeunes entreprises en démarrage en mettant à disposition des locaux permettent de garantir la qualité et la proximité du service aux créateurs d'entreprise, d'assurer un taux de pérennité satisfaisant.

En cumulé depuis sa création, la pépinière d'entreprises Carco a accompagné 86 entreprises actuellement réparties de la façon suivante :

- 24 liquidations/radiations,
- une entreprise a moins d'un an,
- 10 entreprises ont entre un an et 2 ans,
- 6 entreprises ont entre 2 et 3 ans,
- 43 entreprises ont plus de 3 ans, dont 36 ont plus de 5 ans,
- 2 n'ont pas communiqué.

c) - Programme d'actions pour 2013 et plan de financement prévisionnel

Pour l'année 2013, les 3 grands objectifs poursuivis par l'association de gestion de la pépinière d'entreprises Carco sont une meilleure sélection et préparation des entrées en pépinière, un suivi régulier des entreprises hébergées (indicateurs et tableaux de bord), un accompagnement au développement (stratégie d'entreprise), ceci dans le respect des prescriptions de la norme qualité relative aux pépinières d'entreprises.

Ces actions seront notamment assurées par le détachement d'un conseiller création de la Chambre de commerce et d'industrie de Lyon sur la pépinière Carco à hauteur de 90 jours/an.

Les objectifs 2013 en matière de suivi des entreprises seront les suivants :

- taux de pérennité des créateurs "accompagnés" à 3 ans : 85 %, et à 5 ans : 80 %,

- emplois créés par les entreprises "accompagnées" à un an : 5, et à 3 ans : 10,

- nombre d'entreprises "accompagnées" de 0 à 3 ans : entre 20 et 25.

Enfin, dans le cadre de L_VE, la pépinière Carco participera à des manifestations (salon des entrepreneurs, semaine de la création), aux instances de la gouvernance du réseau L_VE (réunions territoriales, comités). Elle poursuivra des actions de professionnalisation nécessaires au maintien sur le long terme du label L_VE, alimentera la base de données commune L_VEPro. Elle orientera vers l'ensemble des acteurs du réseau. Enfin, elle affichera son appartenance au réseau lors des actions de communication interne.

Budget prévisionnel 2013 pour la mise en œuvre de l'action en direction de l'entrepreneuriat

Dépenses	Montant (en €)	Recettes	Montant (en €)
achats	1 700	ventes de prestations de services	112 000
services extérieurs	79 300	Région Rhône-Alpes (programme d'appui à la création d'entreprises - Programme d'appui à la création d'entreprises -PLACE)	20 000
autres services extérieurs	57 300	Communauté urbaine de Lyon	20 000
impôts et taxes	1 700	Ville de Vaulx en Velin	60 000
charges de personnel	72 000	contributions volontaires en nature	3 660
emplois des contributions volontaires en nature	3 660		
Total	215 660	Total	215 660

Il est donc proposé au Conseil de communauté d'attribuer une subvention de fonctionnement de 20 000 € au profit de l'association de gestion de la pépinière d'entreprises Espace Carco pour son programme d'actions 2013 en faveur de la qualité de l'accompagnement dans la pépinière d'entreprises. La Communauté urbaine a versé 20 000 € au profit de l'association de gestion de la pépinière d'entreprises Espace Carco en 2012 ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 20 000 € au profit de l'Association de gestion de la pépinière d'entreprises Espace Carco pour la mise en œuvre de son programme d'actions 2013 en faveur de la pépinière d'entreprises,

b) - la convention à passer entre la Communauté urbaine de Lyon et l'Association de gestion de la pépinière d'entreprises Espace Carco définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - Autorise monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - Le montant à payer sera imputé sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2013 - compte 657 4 - fonction 90 - opération n° 0P01O1586.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 26 juin 2013.